



# VACANCES FAMILIALES À LABENNE-Océan

Centre de vacances  
Danielle Casanova

Adresse du centre  
2 Promenade des Pyrénées  
40530 Labenne-Océan

05 59 45 42 12  
asso@centrecasanova.fr  
[www.centrecasanova.fr](http://www.centrecasanova.fr)

Le centre vous attend sur la côte landaise, entre océan et forêt, à 12 km de Bayonne et 6 km de Capbreton.

Séjour du dimanche 26 juillet à 12h au vendredi 14 août 2026 après repas midi

## Conditions d'attribution d'un séjour :

- Être membre de l'association : carte membre **obligatoire** (5€). (Pour ceux qui ne l'ont pas, elle sera incluse dans la réservation.)
- Les séjours sont attribués dans l'ordre de réception des dossiers.
- Les chambres sont attribuées suivant le nombre de personnes et la composition de la famille (priorité aux familles ayant des enfants).
- Les réservations seront closes au 30 juin, passé cette date, on pourra s'inscrire suivant les disponibilités.  
En cas de problème, vous serez contacté.
- Sans versement d'arrhes (25% du montant du séjour) le séjour ne peut être retenu.
- Une journée de séjour est composée d'un repas de midi, d'un repas du soir, d'une nuitée et d'un petit déjeuner. Goûter enfants offerts.



CENTRE DE VACANCES  
DANIELLE CASANOVA

Adresse du centre  
2 Promenade des Pyrénées  
40530 Labenne-Océan

Adresse du siège social & courrier  
371 Chemin de l'église de St-Hilaire  
82000 Montauban

06 89 25 93 17  
evelyne.koke@hotmail.fr

Merci de retourner ce bulletin d'inscription avec son règlement à l'adresse postale du siège social à l'attention de Madame Evelyne KOKÉ.

Nom  Prénom

Adresse postale

Code postal  Ville

E mail :

Tél. fixe  Mobile

Si régime alimentaire spécial, préciser :

Jour + heure d'arrivée

Jour + heure de départ

Nombre d'adulte(s) : .....

Nombre d'enfant(s) :

Moins de 1 an

De 1 à 5 ans

De 6 à 12 ans

De 13 à 18 ans

Je joint à ce bulletin la somme de :

Chèque n°

Si demande d'aide, cocher la case :

Si demande aide, joindre les documents demandés (voir conditions attribution).

Date :

Signature :



## Hébergement

- Les serviettes de tables et les draps sont fournis.
- Les repas peuvent être remplacés par un pique-nique à commander la veille.

**Nota : les repas, nuitées, ou petits déjeuners non pris ne seront pas remboursés.**

L'entretien de la chambre est à la charge des occupants.

Animations : pétanque, soirée dansante, aires de jeux pour les enfants, forêt à 400 m, océan et autres...

## Tarif

Adulte	De 13 à 18 ans	De 6 à 12 ans	De 1 à 5 ans	Moins de 1 an
47€/jour	36€/jour	26€/jour	13€/jour	Gratuit

**Carte membre : 5€**

## Règlement intérieur relatif à l'accueil famille

- Seul les adhérents détenant la carte d'adhérent en cours de validité peuvent participer à l'accueil famille.
- Les participants à l'accueil famille sont tenus de respecter tolérance refus du racisme et xénophobie.
- L'accueil famille n'est pas une colonie de vacances, les enfants sont sous la responsabilité des familles ou tuteurs.
- Il est demandé de se présenter au bureau dès l'arrivée à l'accueil famille.
- Le règlement du séjour doit s'effectuer au plus tard l'avant veille du départ.
- Il est interdit de se baigner en dehors des plages surveillées.
- Il est interdit de marcher sur les dunes.
- Veuillez respecter les horaires des repas (voir affichage).
- L'accès au cuisine est exclusivement réservé au personnel de service.
- Les piques niques sont à réserver au plus tard la veille au petit déjeuner.
- Ne pas brancher d'appareil consommateur d'électricité hors matériel médical, les lignes électriques de la colonie ne supportent pas les surcharges.
- Respecter le silence la nuit.

## Conditions d'attribution d'une aide

1. Avoir un coefficient familial inférieur ou égal à 900€.
2. Etre cofinancé.
3. Séjourner au moins 4 nuitées consécutives.

Le cofinancement peut être effectué par :

- une collectivité territoriale,
- Ou une association,
- Ou une personne physique : parents, grands-parents...

Outre les adultes, les jeunes indépendants majeurs réunissant les conditions ci-dessus peuvent bénéficier d'une aide.

## Documents à présenter :

- Fiche d'imposition intégrale,
- Accord cofinancement,
- Bulletin de pré-inscription 2026.

**Les dossiers complets doivent être déposés au moment de la réservation du séjour accompagnés des arrhes (date limite 30 juin 2026) chèque à l'ordre de : les amis du centre de vacances Danielle Casanova (A CVDC).**